

Le 24 juin 1994
N°18885/N

RWANDA

Déclaré déclassé par la mission
du ministre de la Défense

N° 014894 du 03 NOV 2006

POINT DE SITUATION

L'opération "Turquoise" est en cours de déploiement, au Zaïre, tant à Goma qu'à Bukavu, dans le Kivu. Un premier détachement de parachutistes français a entrepris une incursion dans le sud-ouest du Rwanda, afin de porter assistance à 8 000 réfugiés tutsi et hutu et de signifier ainsi clairement au Front Patriotique Rwandais (FPR) que la mission française n'a qu'un but humanitaire et n'est pas dirigée contre le mouvement rebelle.

I - SITUATION MILITAIRE

L'annonce d'une intervention française semble avoir persuadé le FPR qu'il lui fallait accentuer sa pression sur des troupes gouvernementales aux abois. Les combats dans la capitale ont ainsi redoublé de violence, depuis le début de la semaine. Après la prise du mont Kigali, dominant la ville, les rebelles sont désormais à même de bombarder le centre-ville et les quartiers administratifs. Dans la nuit du 21 au 22 juin 1994, le FPR a déclenché une offensive majeure, toutefois insuffisante, pour provoquer le repli définitif des forces gouvernementales.

Le FPR démontre un savoir-faire tactique qui fait l'admiration des spécialistes. L'action commando destinée à sauver plus de 600 Tutsi, réfugiés au centre paroissial de "la Sainte Famille", est un modèle du genre. Par ailleurs, à Kigali, le FPR est sur le point de parachever son entreprise d'isolement et de démoralisation de l'adversaire. Principalement motivée par le souci constant d'éviter au maximum les pertes en vies humaines, la tactique de l'armée rebelle consiste à conquérir, quartier par quartier, la capitale et à isoler les gouvernementaux de tout soutien extérieur. Le FPR se révèle être une redoutable machine de guerre, organisée, disciplinée et fortement encadrée par du personnel de valeur.

Côté gouvernemental, la défaite paraît de plus en plus inévitable. Démoralisées, coupées de leur gouvernement en pleine débâcle, les Forces Armées Rwandaises (FAR) fondent désormais tous leurs espoirs sur l'arrivée de la mission française. Ainsi, à Butare, l'annonce de la décision française a été accueillie avec des débordements de joie. L'arrivée annoncée de l'armée française est peut-être responsable d'une certaine inflexion des rapports observés entre les forces gouvernementales et les milices. Ces dernières sont quelque peu rentrées dans le rang, ces derniers jours, et semblent, désormais, davantage contrôlées par l'armée régulière, sauf dans le fief de Gisenyi, au nord-ouest du pays, d'où est issu le clan Habyarimana. D'un autre côté, alors que la Gendarmerie semble être l'unité la plus sérieuse et responsable, la Garde Présidentielle (GP) demeure toujours aussi incontrôlable.

A l'intérieur du pays, la prise de Gitarama, succès rebelle significatif, permet au FPR d'envisager de poursuivre son offensive vers le sud (Butare) et vers le nord-ouest. Cette région devrait constituer, autour de Gisenyi, une ultime poche de résistance.

.../...

CONFIDENTIEL DÉFENSE

D3507
Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 014894 du 03 NOV 2006

II - CONSEQUENCES DE LA DECISION FRANCAISE

L'annonce, faite par la France, d'intervenir au Rwanda a vivement inquiété le FPR qui a condamné énergiquement, dans un premier temps, cette décision, allant même jusqu'à déclarer que le mouvement utiliserait les armes pour s'y opposer. Le FPR craint, en effet, que l'intervention française ne dépasse sa vocation strictement humanitaire et ne joue en faveur d'un rétablissement des chances du "gouvernement d'assassins". Par ailleurs, le FPR critique le caractère tardif de cette intervention et dénie à la France la faculté de faire mieux que le mouvement rebelle, en ce qui concerne l'arrêt des massacres.

Si, sur le terrain, ce raidissement s'est confirmé, avec le départ de journalistes français et de militaires francophones -sénégalais et togolais- de la Mission d'Assistance des Nations Unies au Rwanda (MINUAR), un certain assouplissement a cependant été constaté, depuis jeudi 23 juin 1994. L'entrevue réservée par M. Alain Juppé à M. Bihozagara, représentant du FPR en Europe, n'y est sans doute pas étrangère.

La confiance du FPR à l'égard des intentions françaises réelles sera certainement étroitement liée à la conduite des opérations militaires françaises, dans la zone entourant Gisenyi. Le FPR sera extrêmement attentif à l'attitude française, dans cette région, et le maintien permanent d'un dialogue politique avec les responsables du FPR réduira tout risque de malentendu.

CONFIDENTIEL DÉFENSE